

Le trafic de stup occupait le hall

Trois jeunes Nazairiens ont été condamnés pour la vente de cannabis dans un immeuble de La Trébale.



Allée des Orchidées.

| CRÉDIT PHOTO : GOOGLE MAPS

Justice

En novembre dernier, des habitants du 14 allée des Orchidées ont dit stop, « **ras-le-bol** ». Certains ont même décidé de ne plus payer leur loyer. Silène, le bailleur social, avait déjà signalé à la police l'occupation régulière du hall de l'immeuble par un groupe de jeunes, avec des soupçons de trafic.

Le groupe « stup » du commissariat de Saint-Nazaire s'est donc penché sur la question en commençant par des opérations de surveillance. Les policiers interpellent très vite un acheteur, repèrent les allées et venues douteuses et continues. Une fouille du rez-de-chaussée leur permet de trouver un petit sac avec 90 grammes d'herbe.

51 grammes

En janvier, ils mènent d'autres interpellations, notamment celle d'un jeu-

pour mettre fin à la gêne. « **J'ai dépanné deux trois fois, je consomme, mais là j'ai arrêté** », a déclaré le plus jeune, 19 ans et un demi-sourire aux lèvres. « **On nous parle de trafic, mais la procédure ne révèle qu'un seul client** », a insisté Me Loret.

Nuisances et rodéos

Le troisième petit vendeur n'est impliqué que modérément. « **Il suit une formation et fait de l'intérim. Il s'est retrouvé là après un désaccord avec l'oncle et la tante qui l'accueillent** », a minimisé Me Lambert. Car entre-temps, la procureure Alexia Cussac avait livré de lourdes réquisitions « **face à ce trafic source de nuisances, accompagné de rodéos et de conduites sous stupéfiant** ». Sursis et mise à l'épreuve pour tous, et même une partie ferme et un mandat de dépôt pour le principal vendeur.

« **Dans la chambre qu'il occupe**